



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

Après la lame de fond du 31 janvier,

Plus que jamais : retrait de la totalité du plan Macron-Borne contre les retraites !

Après le premier avertissement lancé le 19 janvier, c'est une véritable lame de fond qui a déferlé mardi 31 janvier pour le retrait de la réforme des retraites avec 2,8 millions de manifestants dans toute la France ! 500.000 manifestants à Paris, mais aussi 20 000 à Valence, 13 000 à La Roche-sur-Yon, 18 000 à Cherbourg, 10 000 à La Réunion, 9 000 à Narbonne, 3 500 à Mende... Une nouvelle fois, les enseignants, AESH et Psy-EN du 1er degré ont répondu présents, aux côtés des autres salariés, en étant majoritairement en grève et en manifestation.

Une nouvelle annonce sur la retraite des enseignants du 1er degré...

Plus que jamais, le gouvernement est affaibli et isolé. C'est dans cette situation que les médias annoncent aujourd'hui que les députés « Renaissance » auraient obtenu le feu vert du gouvernement pour que, selon France Info, « *les professeurs des écoles partent à la retraite dès qu'ils atteignent l'âge et la durée de cotisation nécessaire sans avoir à finir l'année scolaire comme c'est le cas aujourd'hui.* » Le gouvernement pense-t-il une seconde que cette annonce, si elle se confirmait, contribuerait à amadouer les enseignants du 1er degré et à leur faire renoncer à la grève et aux manifestations ? C'est tout le contraire !

... qui ne va que renforcer leur détermination à obtenir le retrait de la réforme Macron-Borne !

Si, avec le SNUDI-FO, les enseignants du 1er degré revendiquent le droit à partir à la retraite à date anniversaire (droit supprimé par la loi Jospin de 1989), ils refusent toujours tout report de l'âge légal, tout allongement de la durée de cotisation et la suppression des régimes spéciaux qui fragilise le Code des pensions dont bénéficient tous les fonctionnaires d'État (et leur garantit une pension calculée sur les 6 derniers mois), mesures inscrites dans le plan Macron-Borne !

Ces annonces, qui témoignent de la fébrilité du gouvernement, ne peuvent que renforcer leur détermination à obtenir le retrait de la réforme ! Cette détermination s'est massivement exprimée à nouveau dans la grève et les manifestations du mardi 31 janvier.

Face à ce gouvernement qui reste sourd et qui s'entête à maintenir son projet rejeté par l'immense majorité de la population de ce pays, ne faudrait-il pas la grève totale pour bloquer le pays ? La grève jusqu'au retrait ?

L'intersyndicale nationale des confédérations s'est réunie le 31 au soir et a rendu public un communiqué « Face au rejet massif, le gouvernement doit retirer sa réforme » dans lequel elle « *appelle toute la population à se mobiliser par la grève et la manifestation encore plus massivement le mardi 7 février puis le samedi 11 février pour dire non à cette réforme. Elle appelle, d'ici là, à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève.* »

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats – 94000 CRETEIL ☎ 01.43.77.66.81
Fax : 01.43.77.31.29 – email : 94snudifo@gmail.com – internet : snudifo94.fr – f snudifo94 - t @SNUDIFO94

Le SNUDI-FO 94 invite les collègues à se réunir dans les écoles et les établissements pour établir précisément les revendications, discuter de la suite pour obtenir le retrait total du projet Macron-Borne, et mandater des délégués pour participer aux assemblées générales organisées dans les localités et au niveau départemental.

Le SNUDI-FO revendique notamment :

- le retrait immédiat de la réforme Macron-Borne des retraites !
- le rétablissement inconditionnel du droit pour les enseignants du 1er degré de partir en retraite à date anniversaire !
- une revalorisation indiciaire sans contre partie. Le SNUDI-FO 94 appuie la décision de sa Fédération, la FNEC FP-FO, de quitter les concertations du Ministre Ndiaye visant à instituer un « pacte » avec les enseignants (lire communiqué en PJ). Au moment où le Ministre refuse d'engager des discussions sur des augmentations de salaire pour tous et où il tente de remettre en cause de statut en conditionnant des augmentations pour certains en échange d'intervention de PE au collège, l'heure n'est pas à la poursuite de concertations servant d'alibis au gouvernement pour imposer les mesures destructrices du « Pacte enseignants » !
- l'annulation des 167 fermetures de classes programmées par le Ministère dans les écoles du Val-de-Marne et l'ouverture des classes, postes de RASED, UPE2A, ULIS, classes en IME, ITEP, postes d'enseignants référents... demandés par les écoles. L'abandon du projet municipal de fusion des écoles Diderot à St-Maur.
- le statut de fonctionnaire avec un vrai salaire équivalent à un temps complet pour les AESH, et l'abandon des PIAL !

Pour le 7 février, envoi des déclarations d'intention de grève à l'IEN avant samedi 4 février minuit.